



**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
23 MARS 2021
18H00
SALLE DES FETES DE ST PIERRE A CHAMP –
VAL EN VIGNES**

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

23 MARS 2021 - 18H00 SALLE DES FETES DE ST PIERRE A CHAMP

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois mars à dix-huit heures, à la salle des fêtes de St Pierre à Champ-commune de Val en Vignes, en application des articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil municipal de la commune de Val en Vignes.

Date de convocation du conseil municipal : 17 mars 2021

PRESENTS : Guillot Christophe, Gerfault Sylvie, Dugas Luc Jean, Azarias Isabelle, Poirier Charles, Hervé Audrey, Guibert Lionel, Bremaud Isabelle, Grivault Frédéric, Falourd Audrey, Jousseau Vanessa, Damien Nicolas, Tocreau Laurent, Miziniak Elie, Jadaud Emma, Gireaud Patrick, Guilloteau Catherine

POUVOIRS : Madame Lefèvre Aurore donne pouvoir à Monsieur DUGAS Jean-Luc

ABSENTS ET EXCUSES : Audoïn Stéphanie, Giret Vanessa, Grivault Dominique, Lefèvre Aurore, Raymond Christophe, Martin Jérôme,

NOMBRE DE VOTANTS : 18

Secrétaires auxiliaires : Eloïse Lecarpentier (ne participe pas aux délibérations - art. L.2121-15 du CGCT).

Secrétariat de la séance : Madame GUILLOTEAU Catherine est désignée secrétaire de séance

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 01 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

MARCHES PUBLICS

1. IMPLANTATION ET CONSTRUCTION D'UNE CHAUDIERE BIOMASSE ET D'UN RESEAU DE CHALEUR ALIMENTANT LA MAIRIE ET LE BATIMENT D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Vu la consultation publiée le 21/01/2021, pour une remise des offres le 26/02/2021,

Vu l'ouverture des plis le 02/03/2021, en présence des maires,

Vu l'analyse des offres réalisée par le bureau de maîtrise d'œuvres,

Le conseil municipal, Après avoir pris connaissance du résultat des offres, à l'unanimité décide de :

- **Retenir pour le lot unique de la construction d'une chaudière biomasse et d'un réseau de chaleur alimentant la mairie et le bâtiment périscolaire la Société AUGER-79300 BOISME pour un montant de 112 000 € HT**
- **Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché.**

2. EXTENSION DU CIMETIERE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE BOUILLE SAINT PAUL ET D'UN JARDIN DU SOUVENIR SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE MASSAIS

Vu la consultation publiée le 19/02/2021, pour une remise des offres le 17/03/2021,

Vu l'ouverture des plis le 18/03/2021, en présence des maires,

Vu l'analyse des offres réalisée par le bureau de maîtrise d'œuvres,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du résultat des offres, décide à l'unanimité de :

▪ retenir pour les lots 1 et 2 :

| LOTS (estimation HT) | ENTREPRISES | Euro H,T, |
|----------------------------|--------------------|-------------|
| Lot : 1 VRD | PELLETIER TP | 64 315.07 € |
| Lot : 2 EV-MOBILIER | BARON PAYSAGE | 62 949.16 € |
| TOTAL OPÉRATION | 127 264.23€ | |

▪ autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés.

La séance est levée à 19h

A Val en Vaux,
Le 25 Mars 2021,
Christophe GILLET, Maire

